

Renaturation du site de production hydroélectrique de la Roche-Qui-Boit

Un chantier lancé il y a un an

Déjà un an qu'EDF a lancé les travaux pour renaturer le site de production hydroélectrique de la Roche-qui-Boit dans la Manche. Un début de chantier marqué par la création d'une mare à proximité du barrage pour préserver les espèces protégées présentes. Alors que les tritons palmés, grenouilles agiles et autres chauve-souris ont élu domicile dans leurs nouveaux habitats, les travaux se poursuivent avec le retrait des sédiments. S'en suivra la vidange de la retenue, programmée à l'automne 2021, puis la déconstruction du site.

Le retrait des sédiments se poursuit

L'extraction des sédiments présents dans le lac de la Roche-Qui-Boit a débuté en septembre 2020 et se poursuit jusqu'à l'été 2021. L'objectif est de reprofiler le lit de la vallée de la Sélune et d'éviter le transfert des sédiments en aval pour protéger la baie du Mont-Saint-Michel. Réalisé à l'aide d'une drague de 35 m de long pour 6 m de large, le dragage permet de pomper les sédiments jusqu'à 20 m de profondeur. Ils sont ensuite transférés via un tuyau et stockés dans des géotubes hors du lit de la rivière. Ces géotubes permettent d'essorer rapidement les sédiments extraits. Une fois les sédiments secs, ils seront reprofilés sur les berges de la Sélune en 2022.

D'avril à mai 2021, 18 000 m³ de sédiments seront extraits en amont du pont de Dorière au moyen d'une pelle amphibie et transportés par barges puis tracto-benne jusque dans les casiers de stockage. Il y aura jusqu'à 70 rotations de camions par jour sur cette période.

La vidange du lac prévue à l'automne 2021

EDF a choisi de décaler la vidange du lac du barrage de la Roche-Qui-Boit, initialement prévue au printemps, à l'automne. Fiabiliser le process industriel utilisé dans le cadre du retrait des sédiments a pris du temps, dans un contexte marqué par la crise sanitaire et ses effets ainsi que par les intempéries qui ont sévi cet hiver. La vidange du lac ne pouvant pas être réalisée en juillet/août, afin de préserver la qualité de l'eau en cette période de faible débit de la rivière et d'élévation de la température, elle est donc reprogrammée à l'automne.

La déconstruction du site lancée avant la fin de l'année

Les travaux débiteront par la réalisation d'une brèche dans le barrage, dimensionnée pour permettre le passage d'une crue millénaire. La sûreté de l'ouvrage en cours de démolition et la sécurité des intervenants, sont ainsi garanties en cas de crue. La rive gauche du barrage puis la droite, comprenant l'usine et l'ancienne maison dite « de la direction », aujourd'hui insalubre, seront ensuite détruites. Le lit naturel de la Sélune sera alors reconstitué sur les recommandations d'une paysagiste afin de garantir la parfaite intégration du site dans son environnement tout en conservant des traces du patrimoine industriel.

Un premier bilan environnemental positif

EDF s'est entourée de spécialistes tels que le Centre Permanent d'Initiatives Environnementales, le Groupe Mammalogique Normand et la Ligue de Protection des Oiseaux pour adapter le déroulement du chantier au cycle de vie des espèces présentes et préserver leur habitat. Avec leur appui, EDF a mis en œuvre des actions dites compensatoires parmi lesquelles figurent : la création d'une mare pour accueillir la Grenouille agile, le Crapaud commun, le Triton palmé et la Salamandre, des espèces protégées qui ont très rapidement élu domicile dans ce nouvel habitat avant de s'y reproduire dès le printemps 2020 pour le Triton palmé ; la sécurisation de l'ancienne maison dite des ouvriers a également été effectuée avec le concours de l'entreprise Mottier de Ducey afin de

préservent l'habitat du Petit rhinolophe, du Grand murin et du Murin à oreilles échancrées, des chauves-souris protégées. En ce début de printemps, des nichoirs pour l'hirondelle de fenêtre ont été installés avec la Ligue de Protection des Oiseaux. Un suivi spécifique de la loutre et de certains reptiles est également effectué.

Les élus et la population tenus informés

Afin d'informer sur ce chantier et son déroulement, EDF a de nouveau rencontré fin mars les élus des conseils municipaux des communes de Ducey-Les-Chéris, Saint-Laurent-de-Terregatte et d'Isigny-Le-Buat. Pour plus d'informations, les riverains peuvent également consulter l'actualité du chantier sur le site Internet www.edf.fr/la-roche-qui-boit.

Redonner à la Sélune son visage initial

La déconstruction du barrage de la Roche-Qui-Boit s'intègre dans un projet global visant à **protéger l'environnement naturel de la vallée de la Sélune**. Elle a été **décidée par l'État** après plusieurs années d'études, alors que l'autorisation d'exploitation arrivait à son terme.

Cette décision répond à l'application de deux textes majeurs, pour le principe de continuité écologique : la directive européenne sur l'eau de 2000, et la loi sur l'eau et les milieux aquatiques (dite « loi Lema ») de 2006. Toutes deux rappellent l'importance de **ne pas faire obstacle à la remontée des poissons migrateurs**.

LE SITE DE PRODUCTION DE LA ROCHE-QUI-BOIT



Situé sur les communes de Ducey-Les-Chéris et Saint-Laurent-de-Terregatte, le barrage de La-Roche-Qui-Boit a pour rôle de produire de l'électricité renouvelable.

Mise en service du site : 1919

Barrage à voûtes multiples et contreforts : 15 m de haut / 125 m de long

Retenue : 30 ha et de 1,5 Mm³

Evacuateur de crue : 1 vanne capable de faire transiter une crue millénale (475 m³/s).

Centrale : 2 groupes de production d'une puissance totale de 1,6 MW.

Production : équivalente à la consommation de 1 250 habitants. (3 GWh/an)

Acteur majeur de la transition énergétique, le groupe EDF est un énergéticien intégré, présent sur l'ensemble des métiers : la production, le transport, la distribution, le négoce, la vente d'énergies et les services énergétiques. Leader des énergies bas carbone dans le monde, le Groupe a développé un mix de production diversifié basé sur l'énergie nucléaire, l'hydraulique, les énergies nouvelles renouvelables et le thermique. Le Groupe participe à la fourniture d'énergies et de services à environ 39,8 millions de clients (1), dont 29,7 millions en France. Il a réalisé en 2019 un chiffre d'affaires consolidé de 71 milliards d'euros. EDF est une entreprise cotée à la Bourse de Paris.

(1) Les clients sont décomptés fin 2018 par site de livraison ; un client peut avoir deux points de livraison : un pour l'électricité et un autre pour le gaz.

N'imprimez ce message que si vous en avez l'utilité.

EDF Hydro
Centre d'Exploitation Rance Energies
63 boulevard Jules Verger BP 90323
35803 Dinard Cédex

CONTACT PRESSE

Stéphanie Delugeau

06 48 39 69 20

stephanie.delugeau@edf.fr